

y compris le bureau des terres, à Winnipeg, a coûté \$152,012, formant un total de \$289,928. Déduisez de cette somme le montant provenant des terres, des concessions forestières et des ranches, et vous arrivez à une perte réelle de \$50,107. Puis il y a le service des arpentages. Je vois que cela est imputé sur le compte du capital, \$130,577.51 ; cela fait \$180,685.44, et nous devons ajouter encore les dépenses imprévues, \$19,301, ce qui fait une perte réelle pour le pays, dans le ministère de l'intérieur, de \$199,986.44, dans le cours de l'année dernière. Il est surprenant que le ministre de l'intérieur puisse présenter à la chambre l'état qu'il vient de présenter, en face des promesses qu'on nous a faites au sujet des recettes que nous devons percevoir par la vente des terres du Nord-Ouest. Nous devons prendre en considération les sommes énormes que nous avons payées pour le service extérieur, \$152,000, y compris beaucoup d'employés, à Winnipeg, le bureau dispendieux que nous avons là, ainsi qu'un grand nombre d'inspecteurs et d'employés qui rôdent ça et là dans la prairie, laquelle a virtuellement été destinée, comme mon ancien chef le disait, à devenir l'heureuse retraite des employés de toutes sortes que l'on peut placer dans des bureaux, et que l'on envoie au Nord-Ouest, en les payant à même les ressources du pays. Je crois qu'il est temps de convenir qu'il faut faire disparaître complètement cet état de choses, et mettre un terme à ces choses abominables. Nous avons là un haut commissaire—un imbécile, je m'imagine qu'il doit l'être—qui vit à Winnipeg et qui retire \$5,000 par année, sans compter le casuel, par dessus le marché. Je crois que nous devrions abolir ce bureau des terres. Tout l'ouvrage devrait se faire ici ou à Winnipeg. Nous payons \$137,000 par année pour tout un personnel, ici, et nous payons \$152,000 pour un autre personnel, dans le Nord-Ouest, afin de faire le même ouvrage.

Quand un cas ne peut être réglé à la satisfaction générale par le bureau des terres, la chose ne saurait être réglée d'une manière plus satisfaisante par un juge, un juré ou le bureau des terres d'ici. Je dis donc que, dans les circonstances, on devrait abolir l'un et l'autre.

Division de la commission géologique. \$47,330

M. FOSTER : Il y a dix-neuf augmentations statutaires de \$950 ; une de \$30 ; un commis de première classe, \$1,400 ; excédant du traitement de M. Richard sur celui de son prédécesseur, \$100 ; puis \$200 pour le bibliothécaire, ce qui fait une augmentation de \$2,680. La différence entre le salaire du fonctionnaire spécial et celui de son prédécesseur, \$450 ; la différence entre les salaires de Tyrrell et Adams et de leurs successeurs, et la différence entre les salaires payés à Faribault et Richard, \$650 ; soit une diminution de \$1,110, laissant une augmentation nette de \$1,580.

M. CASEY : Le ministre dit que l'augmentation est déterminée par la promotion de commis du service surnuméraire au personnel permanent ?

M. DEWDNEY : La promotion du service surnuméraire au service permanent.

M. CASEY : Ces commis ont-ils subi les examens ?

M. DEWDNEY : Ils n'ont pas été nommés, mais ils devront subir les examens.

M. CASEY : Le fait d'inculper un ministère peut paraître manquer de générosité, mais je ne puis laisser passer cet item sans enregistrer mon protesté, afin d'avoir l'occasion, à une phase plus avancée, d'expliquer longuement mes vues : que, en dépit du noble caractère et des talents des fonctionnaires de la commission géologique, nous ne retirons pas de cette division tout le bénéfice que nous devrions en retirer. Ceux qui se rappellent les résultats obtenus par un personnel beaucoup moins considérable, sous sir William Logan, et même plus tard, doivent être convaincus que ce département n'est pas bien administré. Sans doute, les fonctionnaires de ce département sont des hommes compétents, qui font de leur mieux pour gagner leur salaire, et, de fait, font beaucoup d'ouvrage ; mais les résultats pratiques ne sont pas ce qu'ils devraient être. Il y a, il est vrai, pour cette année, plusieurs rapports importants, mais, après tout, je ne crois pas que les travaux d'explorations sont tels qu'ils devraient être.

Ministère des affaires des Sauvages..... \$46,890

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ici, encore, il y a une augmentation considérable, tant dans les dépenses que dans le personnel.

M. FOSTER : Cela s'explique par vingt-quatre augmentations statutaires de \$50 chacune, une de \$25, une de \$30, et une de \$12.50, une nouvelle nomination à \$900, deux à \$400, et une promotion donnant \$50 ; soit, un total de \$3,018.14.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Qu'est-ce qui nécessite trois nouveaux commis ? Il y a un personnel de quarante-quatre hommes, à l'exception du ministre. La liste est remplie de fortes augmentations ; quatre dans un ministère, dix dans un autre et douze dans un troisième. Ces augmentations ne signifient pas simplement le chiffre du salaire auquel ces commis ont été nommés, mais dans peu d'années, ces salaires s'élèveront aux chiffres de \$1,200 ou \$1,400. Cette dernière augmentation n'est pas nécessaire, et nous devrions avoir une explication à ce sujet.

M. DEWDNEY : L'augmentation statutaire couvre \$1,259, laissant \$1,600 à expliquer. Nous avons nommé deux commis de troisième classe à \$400, et un à \$800, dans la branche spéciale. Cette augmentation étant absolument nécessaire, nous avons fait une disposition à cet effet. L'item des dépenses imprévues a été réduit de \$1,000 par suite de la promotion de deux commis surnuméraires, qui ont été mis sur la liste permanente. Le sous-ministre me déclara que ces nominations étaient absolument nécessaires et, aussi, une dans la division du comptable et un assistant sténographe. C'est d'après cette déclaration du sous-ministre que cette augmentation a été faite.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Nous avons fait l'expérience de ce mode de prendre des commis temporaires, pour les mettre sur la liste permanente. En dépit des efforts du gouvernement pour effectuer l'économie projetée, nous constatons, cependant, qu'après dix-huit mois, il y a autant d'hommes de payés à même les dépenses imprévues qu'apparavant, tandis que l'augmentation du personnel permanent reste la même. Ici, l'augmentation a été de quatre et non de trois, car le nombre des messagers a été diminué d'un. C'est en réalité une augmentation de plus de 10 pour 100. Est-ce